

Le terrain des géographes, entre tradition disciplinaire et légitimation du chercheur

Yann Calberac

► **To cite this version:**

Yann Calberac. Le terrain des géographes, entre tradition disciplinaire et légitimation du chercheur : Communication au colloque "Approche des terrains de recherche", Bordeaux, 28 mars 2006. Cahiers ADES, 2007, p. 19-25. halshs-00359229

HAL Id: halshs-00359229

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00359229>

Submitted on 6 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le terrain des géographes, entre tradition disciplinaire et légitimation du chercheur

Yann Calbérac
Ecole normale supérieure Lettres et Sciences humaines
Laboratoire ENS Géophile – FRE 2943
Yann.Calberac@wanadoo.fr

Cette communication a été présentée pour la première fois lors du colloque « Autorité et légitimité du chercheur » qui s'est déroulé à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales du 2 au février 2006.

A la différence des anthropologues ou des sociologues, les géographes se sont encore peu intéressés aux conditions de production des énoncés qu'ils formulent. Le travail de terrain (c'est-à-dire la phase empirique de collecte des données au contact même d'un espace étudié et que l'on appelle également *terrain*), en dépit de l'importance ancienne qu'il revêt comme méthode, n'est pris au sérieux ni comme un processus heuristique ni comme un biais, qui détermine en grande partie la nature des observations effectuées et par conséquent des savoirs élaborés. Ce silence paradoxal traduit la réticence des géographes à toute introspection et démarche réflexive sur les conditions d'émergence de leur science et de ses énoncés ; ce silence se traduit en France par la faiblesse des productions scientifiques en lien avec ces questions.

En effet, le *terrain* n'a fait l'objet que d'un petit nombre de publications que l'on peut classer en trois pôles. 1) Les historiens de la discipline ont effectué des travaux évaluant la place qu'occupe la démarche empirique dans la géographie française des XIX^e et XX^e siècles. Ils insistent sur les fondements méthodologiques de la géographie et la place du terrain dans son renouveau et son institutionnalisation. (Blanckaert, 1996). 2) Des contributions sont également le fait de chercheurs individuels qui interrogent *leurs* pratiques personnelles ; cela donne lieu à des articles isolés ou réunis en volume (Blanc-Pamard, 1991). Plus rarement, ces réflexions prennent la forme d'ouvrages se rapprochant de l'égogéographie (selon la belle formule de Jacques Lévy qui en 1995 a publié *Egogéographies : matériaux pour une biographie cognitive*). Pas nécessairement destinés à un public de géographes, ces ouvrages donnent l'occasion à leurs auteurs de revenir sur leur parcours et leur carrière ; le terrain y occupe une place importante ce qui s'explique par l'importance des représentations qui lui sont liées auprès des non-géographes (par exemple, Blanchard, 1961 et 1963 ; Bonnamour, 2000 ; Collin-Delavaud, 2005...). 3) Enfin, des recherches portent spécifiquement sur le terrain envisagé cette fois comme une méthode et une pratique partagée par tous les géographes. Ce champ est ancien (Lacoste, 1977) mais a été récemment renouvelé (Volvey, 2003 ; Calbérac, 2005). Le *terrain* est alors envisagé comme un élément central dans la démarche scientifique et intervient à ce titre dans la construction des savoirs géographiques.

Le terrain est envisagé comme une instance de validation et de légitimation des savoirs géographiques. Cette légitimation relève du *faire savoir*, c'est-à-dire de la publicité qu'un chercheur fait de ses résultats et des moyens qu'il a mis en œuvre pour arriver à cette fin et pour gagner cette légitimité. Autour du *faire savoir*, l'instance de publicité et de légitimation, gravitent deux instances complémentaires : le *savoir* (l'énoncé géographique proprement dit, ce que le chercheur a mis en évidence) et le *savoir-faire*, c'est-à-dire la méthodologie mise en œuvre et qui garantit à la fois l'orthodoxie de la démarche et l'appartenance disciplinaire du chercheur.

Je fais ici l'hypothèse que le terrain est à la fois le lieu et le moment dans lesquels s'articulent ces trois instances – le *savoir-faire*, le *savoir* et le *faire savoir* – qui participent autant de la légitimation de la discipline géographique elle-même, que, par ricochet, du géographe et des énoncés qu'il formule. Aux questions « d'où et de quoi les savoirs géographiques et les géographes tirent-ils leur légitimité ? », la réponse est sans doute à aller chercher sur le terrain... Les éléments discutés ici proviennent des premiers résultats d'une recherche doctorale en cours et s'appuient en partie sur des entretiens semi-directifs menés en 2005 auprès de sept géographes lyonnais, de différentes générations et issus de branches différentes de la discipline, dans le cadre d'une recherche doctorale en cours. Proches de

l'entretien sociologique, ils ont pour fonction d'élucider les représentations que les géographes se font de leur discipline et de ses méthodes.

Du côté du *savoir-faire* : légitimer par le terrain

Avant d'être celle d'un individu, la légitimité du géographe est d'abord celle de sa discipline et dont il peut se prévaloir. Ce qui est en jeu ici, c'est la *méthodologie* (c'est-à-dire la dimension normative de la discipline) et le sentiment d'appartenance à la communauté des géographes. Peut-on définir en quoi consiste la pratique du terrain ? La tâche semble difficile : aucun des géographes interrogés n'est parvenu à en proposer une définition satisfaisante, ni même à dire en quoi cela consiste. Pour autant, sa nécessité n'est pas remise en cause et tous se proclament, à des degrés divers, « géographes de terrain » à tel point qu'une telle formule semble alors relever du pléonasme. Cette impossibilité à élucider le contenu de la démarche empirique révèle l'ampleur de l'impensé disciplinaire à l'œuvre. D'où vient cette pratique scientifique et pourquoi procède-t-elle d'un impensé ? Dans quelle mesure cette pratique assimilée et intériorisée peut-elle remplir une fonction légitimante ? C'est à une archéologie de la pensée géographique qu'il faut procéder. Celle-ci a été reconstituée par de nombreuses recherches que nous reprenons ici.

La géographie est une science qui remonte à l'Antiquité et se caractérise par deux traditions distinctes. D'une part, l'exploration et la description des contrées et des milieux, branche incarnée par Hérodote (le premier des géographes selon Yves Lacoste qui a donné son nom à sa revue de géopolitique), Hippocrate (Staszak, 1995) ou Strabon... D'autre part, la cosmographie trouve en Eratosthène (276-194 av. J.-C.) qui a mesuré la longueur du méridien terrestre avec une surprenante exactitude ou Ptolémée (90-186) ses figures fondatrices (Aujac, 1993 et 2001). Ces deux traditions connaissent des évolutions diverses. Durant l'époque moderne, le géographe s'apparente davantage au cosmographe ; homme de cabinet et adepte du compas et de la carte, il traite et analyse les matériaux empiriques rapportés par des aventuriers lors d'expéditions dangereuses. C'est cette image que donne à voir le tableau *Le géographe* peint en 1668 par Vermeer et exposé aujourd'hui à Francfort au Städelsches Kunstinstitut. Le géographe de l'époque est à l'opposé du voyageur ; ce n'est qu'au cours du XIX^e siècle que la discipline connaît un tournant et que l'exploration y gagne ses lettres de noblesse. C'est le moment où des géographes partent à la découverte du globe et de ses mystères : l'allemand Alexander von Humboldt (1769-1859) et le français Elisée Reclus (1830-1905) visitent l'Amérique du Sud alors que le suédois Sven Hedin (1865-1952) parcourt le massif himalayen...

En France, après la défaite de 1870 et dans le contexte d'expansion coloniale, c'est Paul Vidal de La Blache qui pose les fondements d'une géographie renouvelée et qu'il parvient faire admettre au sein de l'institution universitaire. La méthode qu'il propose repose sur des fondements épistémologiques nouveaux (ce que Lucien Febvre résumera ultérieurement sous le terme de *possibilisme*), sur une démarche idiographique régionale et sur des méthodes privilégiées parmi lesquelles l'utilisation de la carte d'état-major et la connaissance intime avec la région étudiée et longuement parcourue. Le terrain fait désormais partie des méthodes de la géographie. Pour Vidal de La Blache et ses disciples, faire du terrain relève donc d'une démarche militante qui vise à imposer une nouvelle science et les pratiques qui lui sont liées. Faire du terrain, c'est donc affirmer son appartenance à la communauté des géographes : d'un signe d'appartenance à une communauté intellectuelle, le terrain devient vite un élément de légitimation des méthodes déployées. Il devient donc le totem identificateur des géographes (Calbérac, 2005) et ces derniers sont identifiés par *leur* terrain (comme les Alpes pour Raoul Blanchard, la Picardie pour Albert Demangeon...)

En dépit des remises en cause épistémologiques à l'encontre de la géographie vidalienne ou de la « crise de la géographie » qui ébranle la discipline dans les années 1960 et 1970, la pratique du terrain se maintient jusqu'à nos jours. Au cours du temps, il est érigé en habitus disciplinaire et sa pratique est considérée comme allant de soi. Voire : on lui reconnaît une efficacité heuristique dans la mesure où c'est sur le terrain que se déploient les différents procédés de collecte de l'information (enquêtes, relevés, entretiens, photographie...). Cette prédominance du terrain dans les pratiques des géographes

s'explique aussi par son efficacité pédagogique ; en effet, jusque dans les années 1970, on répète à l'envi que l'apprentissage de la géographie ne peut se faire qu'au contact répété avec le terrain, sous différentes formes possibles comme les excursions, les stages ou les premiers terrains de recherche pour le Diplôme d'Etudes Supérieures, l'ancêtre de la Maîtrise (Cholley, 1951 ; Meynier, 1972). Cette idée est remise en cause dans les années 1970 : la massification de l'enseignement supérieur rend plus difficile ces sorties sans pour autant leur ôter leur pertinence pédagogique.

Faire du terrain constitue donc un *savoir-faire* hérité, acquis et intériorisé. Sa pratique n'est pas contestée, ce qui est à la fois la cause et la conséquence de l'efficacité accréditée de cette démarche : comme on juge la méthode fiable et fondée, elle n'est pas discutée (et *vice versa*). La pratique du terrain participe donc de la légitimation de la discipline. A l'inverse, en faire légitime le chercheur qui se conforme à ses canons méthodologiques. Cette légitimation disciplinaire fonctionne *a priori*, avant même que le géographe ne s'engage dans sa recherche ; mais pour perdurer à un niveau individuel, cette légitimité a besoin d'être confirmée sur des preuves patentées : les savoirs formulés.

Du côté du *savoir* : légitimer *sur* le terrain

Fonder sa légitimité sur celle de sa discipline ne peut durer qu'un temps ! La légitimité, pour être méritée doit être fondée non seulement sur la bonne maîtrise des savoir faire mais aussi sur la capacité du chercheur à en tirer des énoncés scientifiques valides. Il faut donc passer d'un niveau collectif à un niveau individuel. La bonne connaissance de son terrain est alors décisive pour imposer ses énoncés dans la communauté scientifique. Qu'est-ce qui se joue sur le terrain ? Comment se familiarise-t-on avec son terrain ?

Dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Anne Volvey (Volvey, 2003) définit le terrain comme une « entité spatio-temporelle et une instance épistémique où se manifeste l'attitude empirique d'un chercheur dans sa tentative d'établissement des faits scientifiques ». Pour elle, le terrain relève d'une démarche cognitive qui nécessite la définition de stratégies indispensables à la collecte de l'information. Pour ce faire, le géographe sur son terrain doit mobiliser un certain nombre de *capitaux*, pour reprendre le concept forgé par les sociologues ; leur accumulation et leur utilisation constituent donc l'horizon de ses tâches et lui servent, en dehors de celui-ci, d'instruments pour légitimer les savoirs formulés. C'est la condition nécessaire pour acquérir ce statut de spécialiste qui lui vaudra, hors du terrain, la reconnaissance de sa communauté dans son ensemble.

Faire du terrain implique de s'approprier l'espace ; cela consiste avant tout à se familiariser avec le territoire qui deviendra son objet de recherche. Il n'est point d'innovation scientifique possible sans une parfaite connaissance et familiarité avec l'espace étudié, ses structures et son fonctionnement. Toute recherche approfondie implique donc, quelque soit la branche de la géographie concernée, de se frotter à la rugosité du terrain et à sa matérialité. L'espace scruté et parcouru gagne progressivement de la consistance et de la profondeur, nécessaire à faire de cet espace un véritable objet de recherche. Cette découverte du terrain, plus ou moins longue en fonction de sa nature, de son étendue, ou de l'intensité du dépaysement occasionné se fait par l'incessant parcours, avec pour seules armes ses cinq sens et son insatiable curiosité. Le but est de connaître son terrain dans toute son épaisseur afin d'appréhender la réalité forcément complexe dont il faut rendre compte. C'est cette connaissance qui permettra de faire d'un simple morceau d'espace un objet géographique solide et support de recherches innovantes. Faire du terrain commence inévitablement par cette opération, souvent la plus difficile mais aussi la plus stimulante selon les géographes interrogés : il est nécessaire en effet de commencer par acquérir une familiarité avec l'inconnu et dans le même temps de recréer une distance avec le connu. Il faut oublier tous ses codes et *a priori* afin de se laisser imprégner par la spécificité du lieu et par son évidence. Cette phase initiale s'apparente donc à l'accumulation d'un *capital spatial*, c'est-à-dire un ensemble de ressources relatives à la connaissance de l'espace qui pourront être mobilisées dans la suite du processus heuristique.

Cette appropriation intellectuelle (et dans le même temps affective) du fragment d'espace étudié est rendue possible par le recours à des personnes ressources qui détiennent l'information et contrôlent symboliquement l'accès au terrain. Ces dernières relèvent d'un *capital social* qu'il faut aussi accumuler et qui désigne l'ensemble de tous ceux qui peuvent faciliter le travail du terrain et la collecte de données. Sa composition est variée : assistants, interprètes, chercheur, personnage charismatique local doté d'un réseau... Tous ces acteurs fonctionnent comme un capital social que le géographe doit savoir accumuler et mobiliser, dans le seul but d'accroître la connaissance qu'il a de son terrain, c'est-à-dire son capital spatial.

Mais à quoi sert ce capital spatial si patiemment accumulé ? A obtenir des informations abondantes et de toute nature qui, une fois analysées et traitées, pourraient donner lieu à des savoirs et à des énoncés scientifiques. La qualité et la pertinence des savoirs produits dépendent donc en grande partie de l'abondance et de la fiabilité des informations recueillies sur le terrain. Cette connaissance du terrain va toutefois bien au-delà de la seule formulation de savoirs pertinents : elle joue un rôle essentiel dans le processus de légitimation du chercheur et de ses travaux. En effet, au cœur du terrain se trouve une énigme : comment les différentes instances de validation des savoirs ou du chercheur (Conseil National des Universités, commissions de spécialistes et autres comités scientifiques de revues ou de colloques...) peuvent évaluer des travaux sur des régions de France ou du monde dont leurs membres ne sont pas spécialistes et dont ils n'ont parfois qu'une connaissance très superficielle. Le critère décisif qui éclaire alors le jugement est la bonne connaissance du terrain, ou plutôt le dispositif mis en place par le chercheur pour attester de sa bonne connaissance de celui-ci. On évalue (et donc on légitime) autant le chercheur sur ses résultats que sur sa familiarité longue et patiemment entretenue avec son espace d'étude. On peut donc parler d'un *capital scientifique* (le crédit prêté au chercheur) directement fonction du capital spatial. Cette fonction légitimante du terrain est centrale dans la mythologie disciplinaire. Ainsi, quand on assimile un géographe à son terrain (ce qui était vrai dans le passé mais l'est encore aujourd'hui) on lui reconnaît une légitimité et on reçoit ses travaux comme ceux d'un spécialiste.

Le pacte de terrain

L'important, pour légitimer sa position et se faire reconnaître sur une région et un domaine précis, ce n'est donc pas tant le *savoir-faire* mobilisé ou les *savoirs* produits qui sont décisifs, que la capacité à s'en faire l'écho. Le terrain relève alors du *faire savoir* : des stratégies de publicité doivent être mises en œuvre afin d'accréditer les énoncés formulés. On change de registre : après la méthodologie et les énoncés formulés, la légitimation procède des efforts de publicité du chercheur sur sa démarche scientifique. Le terrain est important pour construire un énoncé scientifique mais le plus important, pour fonder sa légitimité, reste de convaincre les autres membres de la communauté géographique dans son ensemble de sa bonne connaissance du terrain et, par conséquent de la qualité intrinsèque de ses travaux. Le terrain ne légitime le géographe qu'à partir du moment où il l'instrumentalise comme une stratégie lui permettant d'accéder à la reconnaissance de la communauté. Il faut donc étudier les modalités de ce faire savoir.

Je fais l'hypothèse que cette stratégie se déploie dans les productions scientifiques textuelles des chercheurs dont les thèses constituent l'archétype. Une telle lecture nécessite l'élucidation d'un paradoxe : alors que le faire savoir est fondamental dans la quête de légitimité, l'expérience du terrain est finalement peu présente dans les restitutions. Cela paraît normal : le but d'une thèse n'est pas de raconter par le menu tous les phases du terrain, mais plutôt de présenter les savoirs que l'on en a extraits. Cela va à l'encontre de notre hypothèse. Il faut donc alors envisager la place du terrain dans une perspective argumentative et rhétorique : d'une manière générale, l'évocation du terrain sert à asseoir la démonstration en lui apportant un caractère incontestable : ainsi, une donnée ou une observation faite sur le terrain (mais invérifiable pour le lecteur) vient-elle corroborer une analyse ou une hypothèse. Rhétoriquement, l'argument a peu de poids et ne tient que par l'honnêteté intellectuelle supposée du chercheur. On peut même parler d'argument d'autorité, ce qui paraît à l'opposé de toute démarche d'échange et de partage des savoirs. Les enjeux de cette mobilisation du terrain sont donc de

faire accroire au lecteur la véracité des observations faites sur le terrain et dans le même temps d'attester les analyses présentées qui en découlent. Dans cette perspective, des stratégies rhétoriques et argumentatives sont mises en place dans le texte scientifique pour emporter la conviction du lecteur (Berthelot, 2003).

D'une certaine manière, on rencontre là les procédés habituels de l'autobiographie. Philippe Lejeune (Lejeune, 1975) a identifié cet exercice comme un genre littéraire à part entière qui repose sur un contrat de lecture spécifique qui lie l'auteur et son lecteur. En effet, il définit l'autobiographie comme un « récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité » ; l'autobiographie repose donc sur une équation mise en tension dans les textes qui relèvent du genre : auteur = narrateur = personnage. Le contrat de lecture spécifique à ce genre, et que l'auteur nomme le « pacte autobiographique », garantit la véracité des éléments présentés et du même coup emporte l'adhésion du lecteur. De nombreux procédés stylistiques ou littéraires sont mobilisés à cet effet.

De même, je définis le pacte de terrain comme l'espace occupé par l'expérience de terrain dans la restitution scientifique. Ce pacte de terrain scelle la réception de la recherche du géographe. En mettant en avant l'expérience de la recherche sur le terrain, le géographe valide les observations et les analyses qu'il formule. Le but est double : d'une part un souci de légitimation scientifique et d'autre part l'affirmation de l'appartenance à la corporation des géographes par le respect des pratiques et des méthodes édictées. Ce pacte de terrain est constitué de différents éléments que l'on retrouve invariablement d'une thèse à une autre. Sa présence est subreptice mais bien réelle : les remerciements (à l'égard des différents adjuvants qui relèvent du capital social), l'introduction (justification du choix du terrain, de sa délimitation, des modalités de séjour sur place ou de la méthodologie employée...), les photos (toujours datées et signées), les données collectées sur le terrain, la littérature grise, le résultat des entretiens et des témoignages recueillis... Autant d'éléments qui laissent penser que le géographe s'est rendu sur son terrain et que le travail qu'il y a accompli est suffisant pour accréditer les énoncés formulés.

La situation du pacte de terrain est paradoxale : alors qu'elle constitue un élément central de légitimation des savoirs, sa présence est discrète. Le contrat de lecture spécifique à l'œuvre dans la thèse repose finalement sur des éléments très ténus. L'expérience de terrain, pourtant fondamentale dans l'élaboration des savoirs géographiques, est évacuée de la restitution. C'est la présence *in absentia* du terrain qui fait alors foi et permet d'accorder de la légitimité à un chercheur. Plus que dans le terrain, la légitimité du géographe réside donc au cœur du texte scientifique et dans sa capacité à prendre en charge le témoignage de l'expérience personnelle et du vécu ; c'est par le texte que l'on peut appréhender l'éventail des pratiques déployées au cours de l'enquête empirique. C'est par le texte que le chercheur acquiert sa légitimité et gagne son autorité.

Bibliographie

Aujac, G. (1993). *Claude Ptolémée : astronome, astrologue, géographe : connaissance et représentation du monde habité*. Paris: Editions du CTHS. 427 p.

Aujac, G. (2001). *Eratosthène de Cyrène, le pionnier de la géographie : Sa mesure de la circonférence terrestre*. Paris: Editions du CTHS. 224 p.

Baudelle, G., Ozouf-Marignier, M.-V. et Robic, M.-C. (dir.) (2001). *Géographes en pratiques (1870-1945). Le terrain, le livre, la cité*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. 390 p.

Berdoulay, Vincent (1995). *La Formation de l'école française de géographie*. Paris : Editions du C.T.H.S. 253 p.

- Berthelot, J.-M. (dir.) (2003). *Figures du texte scientifique*. Paris : Presses Universitaires de France. 312 p.
- Blanchard, R. (1961). *Ma jeunesse sous l'aile de Péguy*. Paris: Fayard. 243 p.
- Blanchard, R. (1963). *Je découvre l'Université. Douai, Lille, Grenoble*. Paris: Fayard. 215 p.
- Blanckaert, C. (dir.) (1996). *Le terrain des sciences humaines (XVIIIe-XXe siècle)*. Paris: L'Harmattan. 404 p.
- Blanc-Pamard, C. (dir.) (1991). *Histoires de géographes*. Paris: Editions du CNRS. Mémoires et documents de géographie. 120 p.
- Bonnamour, J. (2000). *Du bonheur d'être géographe*. Fontenay-aux-Roses: ENS Editions. 86 p.
- Calbérac, Y. (2005). *En quête du terrain. Approche historique et épistémologique du terrain en géographie*. Mémoire de Master de géographie dirigé par Mme Isabelle Lefort (Lyon II). Ecole normale supérieure Lettres et Sciences humaines. 122 p.
- Cholley, A. (1951). *Guide de l'étudiant en géographie*. Paris : Presses Universitaires de France. 218 p.
- Claval, P. (1998). *Histoire de la géographie française de 1870 à nos jours*. Paris : Nathan Université. 543 p.
- Claval, P. (dir.) (1993). *Autour de Vidal de la Blache. La formation de l'Ecole française de géographie*. Paris : CNRS Editions. Collection Mémoires et documents de géographie. 160 p.
- Collin-Delavaud, C. (2005). *Jusqu'au bout de la terre. Parcours d'un géographe*. Paris: Arthaud. 366 p.
- Forêt, P. (2004). *La véritable histoire d'une montagne plus grande que l'Himalaya. Les résultats scientifiques inattendus d'un voyage au Tibet (1906-1908) et la querelle du Transhimalaya*. Rosny-sous-Bois: Bréal. Collection D'autre part. 287 p.
- Lacoste, Y. (dir.) (1977). « L'enquête et le terrain ». *Hérodote*. n° 8. 4^{ème} trimestre. Paris: Maspero. 160 p.
- Lejeune, P. (1975). *Le pacte autobiographique*. Paris : Le Seuil. 357 p.
- Lévy, J. (1995). *Egogéographies. Matériaux pour une biographie cognitive*. Paris: L'Harmattan. Géotextes. 190 p.
- Meynier, A. (1971). *Guide de l'étudiant en géographie*. Paris : Presses Universitaires de France. 158 p.
- Pinchemel, P., Robic, M.-C. et Tissier, J.-L. (dir.) (1984). *Deux siècles de géographie française. Choix de textes*. Paris : Editions du CTHS. 380 p.
- Robic, M.-C. (dir.) (2000). *Le Tableau de la géographie de la France de Paul Vidal de la Blache. Dans le labyrinthe des formes*. Paris : Editions du C.T.H.S. 298 p.
- Staszak, J.-F. (1995). *La géographie d'avant la géographie. Le climat chez Aristote et Hippocrate*. Paris: L'Harmattan. Géographies en liberté. 252 p.
- Volvey, A. (2003). « Terrain » in Lévy, J. et Lussault, M. (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin, 1 034 p. p. 904 et 905.